

## **VŒUX 2019**

Mesdames et messieurs,  
Mes chers concitoyens et Amis,

### *Intro.*

Nous avons pris l'habitude en ce début d'année de nous retrouver toujours très nombreux pour vous présenter, au nom de tout le conseil municipal et du personnel communal, les vœux de la municipalité.

Cet événement particulier est en effet maintenant bien intégré dans nos habitudes locales et, c'est en toute simplicité et amitié, mais aussi avec toujours autant de plaisir qu'avec mes collègues élus nous vous convions à cette cérémonie, à cette tradition auquel nous sommes maintenant tous très attaché.

Ce rendez-vous annuel nous permet en complément de notre communication régulière de vous informer sur l'évolution de notre commune, sur les opérations et dossiers en cours de réalisation, et l'avancement des projets structurants du territoire.

Nous avons la chance de vivre dans une commune à taille humaine et cette chance beaucoup nous l'envie.

Le cadre de vie d'une commune comme la nôtre est un rêve pour nombre de citadins et nous devons en avoir conscience.

Nous devons le préserver, cette attractivité nous permet d'accueillir à bras ouverts ceux qui ont décidé de rejoindre notre communauté.

Le constat est probant, de nombreuses familles nous ont rejoints, le dernier recensement officiel INSEE réalisé début 2018 nous crédite aujourd'hui de 1009 habitants.

Ainsi, sur le territoire Oisans, Allemont est identifiée comme étant une commune qui voit régulièrement progresser son évolution démographique.

Il n'en a pas toujours été ainsi, ce développement n'est pas le fruit du hasard, dans les années 60-70, Allemont comptait moins de 500 âmes, les jeunes quittaient le pays faute de travail et d'emplois.

Il y a 30 ans, avec la réalisation et la mise en service de l'aménagement hydroélectrique de Grand Maison, la vie au sein de

notre vallée a été profondément bouleversée, le cours des choses s'est inversé.

Les ressources fiscales locales ont apporté à nos collectivités de nouvelles capacités financières, des sources accrues de richesse nécessaires à notre développement et à l'amélioration de la qualité de vie des populations résidentes sur nos territoires.

La présence sur notre bassin de vie de fond de vallée des services de premières nécessité, médecins, infirmiers, kinésithérapeutes et autres professions et commerces de proximité est bien là pour nous rappeler les bienfaits de ces investissements.

Malgré l'évolution climatique actuelle, les perspectives économiques de notre territoire sont porteuses d'avenir.

Une récente étude réalisée par le Département fait état pour les trente prochaines années de conditions jugées optimistes pour nos stations de l'Oisans.

Notre positionnement en altitude, notre situation géographique au cœur du massif, la présence d'une ressource en eau importante, et notre capacité de production de neige artificielle en sont les principaux facteurs et atouts.

Aussi, nous pouvons demeurer positifs, notre avenir se voit pérenniser, l'attractivité de notre territoire est bien réelle, elle est à préserver.

Son dynamisme est à conforter sur la pluri-saisonnalité, en harmonie, cohérence et résonance avec nos proches communes voisines mais aussi solidairement avec l'ensemble du territoire Oisans.

Votre équipe municipale en a la volonté, notre commune en a les atouts, les moyens, les outils administratifs et techniques sont à notre disposition pour préparer l'avenir avec une relative sérénité.

### *Projet Téléporté*

Le projet d'ascenseur valléen « Eau d'Olle Express » entre Allemont et la station de l'Olmet est à ce titre, un exemple du volontarisme qui nous anime avec nos collègues élus d'Oz en Oisans, de la solidarité et l'adhésion sans faille à la réalisation de cet équipement des communes membres actionnaires publics de la société d'exploitation du domaine, la SPL Oz / Vaujany.

Le montage et l'instruction du dossier et ses aménagements connexes, accès, parkings aériens et couverts, liaison gare haute et cœur de station sont en cours de finalisation.

Nous savons par retour d'expérience, par réalisme, qu'un tel projet ne puisse faire l'unanimité auprès de nos concitoyens.

Aussi, depuis son lancement, l'élaboration de ce dossier porté par le SIEPAVEO, a été menée avec écoute et concertation, afin que celui-ci reçoive la plus large compréhension et adhésion de la population.

Cette approche démocratique est la nôtre, vous êtes force de propositions pour nourrir la réflexion sur les projets phares du territoire.

Composant le comité de pilotage, les représentants des socioprofessionnels, de la vie associative, des parents d'élèves ont eu toute latitude et autorité pour nourrir la réflexion, le débat et ainsi, amender et optimiser le projet.

Ainsi, les modifications et amendements apportés depuis le projet initial étayaient le respect et le bien fondé de notre démarche.

A ce jour, le constructeur de la liaison est connu et arrêté, les marchés de travaux sont en cours de consultation pour les équipements connexes indispensables au bon fonctionnement général du dispositif.

Sur le plan financier, alors même que l'enveloppe budgétaire initialement affectée à l'opération est respectée, il est important de souligner l'important soutien de la région et du département.

Alors que d'autres aides, de l'Etat, de la CCO sont attendues, ces seules participations fixées respectivement à hauteur de 3 millions et 1 million d'euros pondèrent de 40% le montant financier alloué à cet équipement.

Enfin, sur le plan administratif, nous attendons incessamment la nomination du commissaire enquêteur en charge de l'organisation de la concertation et de l'enquête publique associée.

Au terme de ce long processus, s'en suivra, nous voulons le croire et l'espérer au cours du premier semestre 2019, l'arrêté d'autorisation du Préfet et le lancement des travaux de construction.

La lettre de « l'Eau d'Olle Express » à paraître vers fin janvier vous apportera de manière plus explicite et détaillée le contenu de ce dossier.

## *PLU*

Ce développement maîtrisé de notre territoire repose essentiellement sur la refonte de nos documents d'urbanisme.

L'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme initié en 2013 en remplacement du Plan d'Occupation du Sol est à ce titre l'outil administratif indispensable à la mise en œuvre de notre politique de développement.

Force est de constater, après 5 années de travail, d'échanges avec les pouvoirs publics que ce document après de multiples reports de calendrier n'est toujours pas approuvé par le conseil municipal et arrêté par le Préfet.

Avec réalisme, après les derniers ajustements réalisés suite à la concertation locale et les remarques du commissaire enquêteur, nous devrions être en capacité d'approuver ce document en début d'année 2019.

Je veux ce soir très sincèrement remercier l'ensemble des membres de la commission PLU et urbanisme qui ont travaillé avec objectivité et équité, les personnels, agents et élus qui nous ont assistés et se sont impliqués avec efficacité et professionnalisme dans l'élaboration de ce complexe et délicat dossier.

## *Bilan W*

En cette fin de mandat, dans le respect des engagements pris et du contrat passé avec vous au printemps 2014, nous poursuivons la mise en œuvre de notre programme d'investissements.

L'équipe municipale à beaucoup travaillé cette année encore pour préparer et lancer les investissements futurs source de développement et de richesse pour notre territoire et les générations futures.

- Ainsi, le nouveau centre des services techniques en cours de construction devrait être opérationnel vers la fin du premier semestre de cette année.

Il remplacera nos locaux actuels devenus vétustes et obsolètes et permettra à nos agents de voir leurs conditions de travail profondément transformées et améliorées.

- Sous compétence RTE, l'enfouissement de certaines lignes hautes tension et la suppression de pylônes sur notre territoire auront pour conséquence une amélioration notable de notre environnement, mais aussi, des contraintes et nuisances importantes durant les travaux planifiés dès ce printemps et les mois à venir.

Les conditions de circulation et d'accès seront fortement perturbées notamment pour les travaux se situant en zone urbanisée.

Conjointement avec la maitre d'ouvrage, nous vous apporterons en temps utile toutes informations sur ces opérations afin de faciliter vos déplacements et accès à vos habitations.

- Le projet d'extension de la résidence des Tilleuls est lancé. L'opération consiste en la création de locaux en rez de chaussé destinés à la petite enfance, relais et maison d'assistantes maternelles et, sur les deux niveaux supérieurs, à la réalisation de 6 logements supplémentaires destinés à l'hébergement de nos personnes âgées.
- Le permis d'extension du restaurant scolaire vient d'être déposé, après instruction et autorisation de travaux, il permettra à nos enfants et personnels dès la rentrée scolaire prochaine de disposer de locaux plus adaptés en termes de confort organisationnel.
- En partenariat et sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Vaujany, la passerelle tyrolienne et piétonne entre le hameau du Verney et la rive droite de l'Eau d'Olle sera bientôt réalisée. Ce équipement est à ce titre un marqueur important de l'entente et de la cohésion qui règnent entre nos collectivités.
- La sauvegarde de notre patrimoine nous impose la mise en œuvre de procédure de consultation de maîtrise d'œuvre agréée et compétente pour ce type de restauration. Cette obligation nous a conduit à dénoncer le premier marché attribué pour l'opération « Pressoir du Creytel » et à relancer la

démarche de mise en concurrence sur la base d'un nouveau cahier des charges.

Cette nouvelle consultation sera pour le CM une aide précieuse à la décision pour définir le devenir le devenir de ce bâtiment patrimonial.

- Sous compétence de la Communauté de Communes Oisans, le hameau du Rivier, après les opérations de travaux de réfection du réseau eaux usées devrait se voir doté d'une micro station de traitement des eaux usées.  
Cet équipement s'avérant indispensable et obligatoire dans l'avenir pour tout projet d'urbanisme sur le hameau, sa construction revêt aujourd'hui un caractère d'urgence.
- Enfin, pour causes de complexités et lourdeurs administratives, de transfert de compétences dans le cadre de la loi GEMAPI, le traitement des divers dossiers de gestion des risques naturels, notamment ceux portant sur l'aléa crues torrentielles a pris du retard.
  1. Sous maîtrise communale le chantier d'aménagement de combe de l'Ecuelle et de la Fare a été attribué, l'ordre de service signé, les travaux vont débiter.
  2. En accord avec les riverains, le traitement des ravines des quartiers de la Chalpe et de la Chapelle a été réalisé.  
La solution technique de raccordement des eaux pluviales sur le secteur Soleil de l'Oisans est arrêtée, les travaux seront rapidement réalisés.
  3. Enfin, maintenant sous compétence gémapienne de la CCO, s'agissant de la sécurité des personnes et des biens, le dossier d'autorisation des travaux de parades laves torrentielles sur les ruisseaux de Mondane, Rivet et Gibert sera suivi avec une attention toute particulière de notre part.  
Aujourd'hui, L'Etat nous autorise la réalisation de premiers travaux d'urgence, ceux-ci pourraient être entrepris dans les prochains jours suivant la disponibilité des entreprises et les conditions météorologiques.

Chers Amis, le contexte national actuel ponctué par des semaines de troubles sociaux proches du climat insurrectionnel a mis en relief les difficultés et la relative incapacité de l'état à répondre aux doléances d'une grande partie de ses citoyens face aux sentiments d'injustices économique et fiscale et des difficultés de la vie.

Aussi, à notre niveau, à notre petit échelon local, si nous avons les moyens d'agir concrètement pour améliorer le quotidien de nos administrés, notre devoir n'est pas d'attendre mais, d'entreprendre. Entreprendre la réalisation d'équipements stratégiques pour assurer l'avenir des générations futures avec la création de nouveaux emplois directs et indirects, pour assurer notre développement, pour apporter richesse et qualité de vie sur nos territoires.

**Devant vous ce soir, au nom du conseil municipal, je formule les vœux de réussite pour tous nos projets ayant traits à l'intérêt général et au bien commun.**

*Vie Asso.*

Cette cérémonie nous offre aussi l'occasion de féliciter les acteurs de la vie associative, pour leur action et leur engagement.

Nous sommes en effet très attaché au monde associatif qui anime la vie communale grâce aux diverses manifestations et activités culturelles ou sportives qu'il organise, et qui offre aux Allemondins et autres habitants de la vallée, voire du canton, la possibilité de se rencontrer.

Ce travail, vous le faites sans distinction d'âge, de catégorie sociale, au service de tous, simplement.

Vous tous responsables associatifs qui êtes présents ce soir, je sais ce que cela représente comme engagement, comme investissement, sans autre contrepartie que la joie de défendre une cause ou de rendre service à vos concitoyens.

Souvent vous menez de front une vie professionnelle et une vie familiale et vous pourriez légitimement les privilégier au dépend de votre engagement associatif. Mais vous êtes toujours présents malgré les difficultés de ces grandes responsabilités.

La question du renouvellement des équipes est bien sur préoccupante pour certains d'entre vous qui aimeraient passer le flambeau. C'est pourquoi il est nécessaire de faire connaître vos activités au plus grand nombre, aux jeunes notamment, pour susciter des vocations et recruter des bénévoles.

Votre meilleure vitrine pour y parvenir est bien évidemment votre action quotidienne au service de nos habitants.

Dans ce contexte général de restriction budgétaire, soucieux de cet engagement auprès de la vie associative, nous avons fait le choix prioritaire de maintenir, voire d'augmenter l'enveloppe budgétaire des subventions à nos associations locales.

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre apport indéniablement utile à l'action de la municipalité.

Sans vous, Allemont ne serait pas aussi vivant et dynamique.

### *Vie publique*

Permettez-moi aussi cette année de saluer tous les acteurs de la vie publique locale :

Nos enseignants, les chefs d'entreprises et les commerçants, nos retraités, les membres du CCAS, l'ensemble des bénévoles, tous par leur action respective contribuent à la prospérité de nos activités et à notre développement.

Je ne peux oublier les personnels administratifs et techniques, mais aussi les agents de notre concessionnaire GEG, par leur action quotidienne contribuent au bon fonctionnement de nos services.

En début d'intervention, nous faisons référence à l'évolution démographique d'Allemont, en cette occasion, il nous est agréable de souhaiter aux nouveaux arrivants, habitants et professionnels, la bienvenue au sein de notre communauté.

Pour l'avènement de cette nouvelle année, le Conseil Municipal et moi-même nous vous offrons **nos vœux les plus sincères de santé et de bonheur ainsi qu'à toutes les personnes qui vous sont chères.**

Pour conclure, Chers Amis, souhaitons-nous, malgré les difficultés de toute sorte, **une foi solide en un avenir meilleur grâce à notre engagement collectif citoyen, souhaitons-nous des vœux d'amitié, de solidarité et de tolérance.**

Je vous remercie de m'avoir prêté une si patiente et gentille attention.